

CHIC MARMANDE - TONNEINS



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Institut de Formation des Professionnels de Santé Centre Hospitalier Intercommunal Marmande - Tonneins

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2022-2023

Date :
Signature :



Institut de Formation des Professionnels de Santé - 11-15 rue Albert Camus - BP 311 - 47207 MARMANDE CEDEX
Tél : 05.53.64.81.50 - Mail : secretariat.ifsi@chicmt.fr - Site Web: <https://www.chicmt.fr/ifsi-ifas/>
Prestataire de formation enregistré sous le n° 72 47 P0058 47 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine
Certifié selon le Référentiel National Qualité au titre de la catégorie « Actions de Formation »
Siret : 2 64 70 36 12 001 03 - APE : 8542 Z

CHIC MARMANDE - TONNEINS

ifps

INSTITUT DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Institut de Formation des Professionnels de Santé Centre Hospitalier Intercommunal Marmande - Tonneins

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2022-2023

Date :
Signature :

Institut de Formation des Professionnels de Santé - 11-15 rue Albert Camus - BP 311 – 47207 MARMANDE CEDEX
Tél : 05.53.64.81.50 - Mail : secretariat.ifs@chicmt.fr – Site Web: <https://www.chicmt.fr/ifs-ifas/>
Prestataire de formation enregistré sous le n° 72 47 P0058 47 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine
Certifié selon le Référentiel National Qualité au titre de la catégorie « Actions de Formation »
Siret : 2 64 70 36 12 001 03 – APE : 8542 Z

SOMMAIRE

1	Présentation de l'institut	1
2	Présentation de l'équipe pédagogique et administrative.....	1
3	Elèves en formation préparant le diplôme d'Etat d'aide-soignant	2
3.1	Profil de l'effectif de rentrée de la promotion 2022-2023 conformément aux statistiques DREES.....	2
3.1.1	Répartition par sexe.....	2
3.1.2	Répartition par âge	2
3.1.3	Répartition selon l'origine géographique	2
3.1.4	Répartition selon le niveau d'études	3
3.2	Effectifs des élèves de la promotion 2022-2023.....	3
3.3	Suivi des élèves au cours de l'année 2021-2022.....	3
3.4	Résultats des élèves promotion 2022-2023	4
3.4.1	Résultats des élèves au contrôle continu des connaissances	4
3.4.2	Résultats des élèves au diplôme d'Etat 2023.....	4
3.5	Typologie des stages.....	5
4	Etudiants en formation préparant le diplôme d'Etat d'infirmier	7
4.1.1	Répartition par sexe.....	7
4.1.2	Répartition par âge	7
4.1.3	Répartition selon l'origine géographique	8
4.1.4	Répartition selon le niveau d'études	9
4.2	Effectifs des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2022-2023	9
4.3	Suivi des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2022-2023.....	10
4.4	Résultats des étudiants en soins infirmiers	11
4.4.1	Résultats des étudiants en soins infirmiers au contrôle continu des connaissances	11
4.4.2	Résultats des étudiants au diplôme d'Etat d'infirmier	21
4.5	Typologie des stages.....	22
5	Sessions de formation continue.....	25
5.1	Formation au tutorat des aides-soignants.....	25
5.2	Formation modulaire à destination des agents de services hospitaliers	26
5.3	Formation au tutorat infirmier	27
5.4	Formation aux nouveaux actes des aides-soignants	28
5.5	Bilan de la formation continue	30
6	Activités de recherche.....	30
6.1	Démarche qualité	30
6.2	Projet « inter professionnalité »	32
6.3	Projet simulation en santé	32
6.4	Projets de santé publique	32
7	Suivi par l'ARS du bilan annuel pédagogique	33

7.1	Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'Etat	33
7.2	Activité des formateurs permanents	33
8	Gestion de l'institut de formation	35
8.1	Gestion des Ressources Humaines.....	35
8.1.1	Effectifs des différentes catégories de personnels permanents.....	35
8.1.2	Diplômes des formateurs permanents.....	36
8.1.3	Formation continue des personnels	37
8.2	Exécution du budget.....	38
8.3	Ressources logistiques et matérielles	39
8.4	Modification du projet pédagogique et du règlement intérieur	40
8.4.1	Modification du projet pédagogique	40
8.4.2	Modification du règlement intérieur	40

1 Présentation de l'institut

L'Institut de Formation des Professionnels de Santé, ouvert en 1976, est composé d'un Institut de formation en Soins Infirmiers (IFSI) et d'un Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS). Son agrément lui a permis d'accueillir au titre de l'année 2022-2023, 75 étudiants en soins infirmiers, 40 élèves aides-soignants sur le Site de Marmande et 25 élèves sur le site de Tonneins.

L'IFPS se trouve à quelques minutes du Centre Hospitalier Intercommunal Marmande-Tonneins (CHIC MT), établissement de rattachement, qui a pour vocation de prendre en charge les besoins de santé d'un bassin de population d'environ 110 000 habitants.

Depuis 2007, l'Institut est installé au sein de la Cité de la Formation, ancienne Manufacture des Tabacs réhabilitée. La Cité accueille également le Centre de Formation des Apprentis (CFA) ainsi que l'Association pour le Développement Economique et Social (ADES) qui forme les professionnels des carrières sociales et médico-sociales.

L'institut dispose de :

- 3 salles de cours pouvant accueillir 70 apprenants
- 6 salles de Travaux Dirigés
- 4 salles de Travaux Pratiques

L'équipe pédagogique et administrative est composée de :

- 1 directrice
- 3 secrétaires
- 14 formateurs dont 2 en arrêt longue maladie

2 Présentation de l'équipe pédagogique et administrative

Direction de l'institut

Mme DA ROS Florence, Directrice des Soins

Secrétariat

Mme ARDOUIN Sandrine, remplacée par Mme PAGNOUX Noémie en février 2023

Mme CAPDEVIELLE Florence remplacée par Mme SALLEFRANQUE Elodie

Mme SIMONET Isabelle

Formateurs

Mme BOUSQUET Laure, formatrice IFSI (CDS)

Mme CARAYON Valérie, formatrice IFAS (CDS)

Mme CONSTANS Françoise, formatrice IFAS (IDE)

Mme GRAFFEILLE Sophie, formatrice IFSI (IDE)

Mr GUILLAY Arnaud, formateur IFSI (CDS)

Mme COURDON Isabelle, formatrice IFAS (CDS)

Mme LABORDE Anne, formatrice IFAS (IDE)

Mr LWAMBA Théophile, formateur IFSI (CDS)

Mme LEDUC Laurence, formatrice IFSI (CDS arrêt maladie depuis juin 2022)

Mme PERIN Carole, formatrice IFSI (CDS)

Mme POMIER Fabienne, formatrice IFSI (CDS)

Mme POSTIGO Guylaine, formatrice IFSI (CDS)

Mme RIMBAUD Céline, formatrice IFSI (CDS arrêt maladie depuis mars 2022)

Mme TONINI HELBERT Gaëlle, formatrice IFSI (IDE)

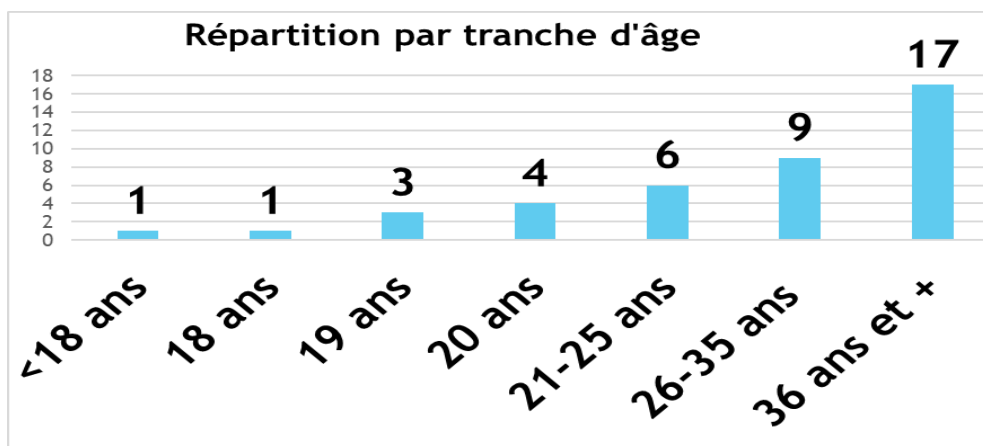
3 Elèves en formation préparant le diplôme d'Etat d'aide-soignant

3.1 Profil de l'effectif de rentrée de la promotion 2022-2023 conformément aux statistiques DREES

3.1.1 Répartition par sexe

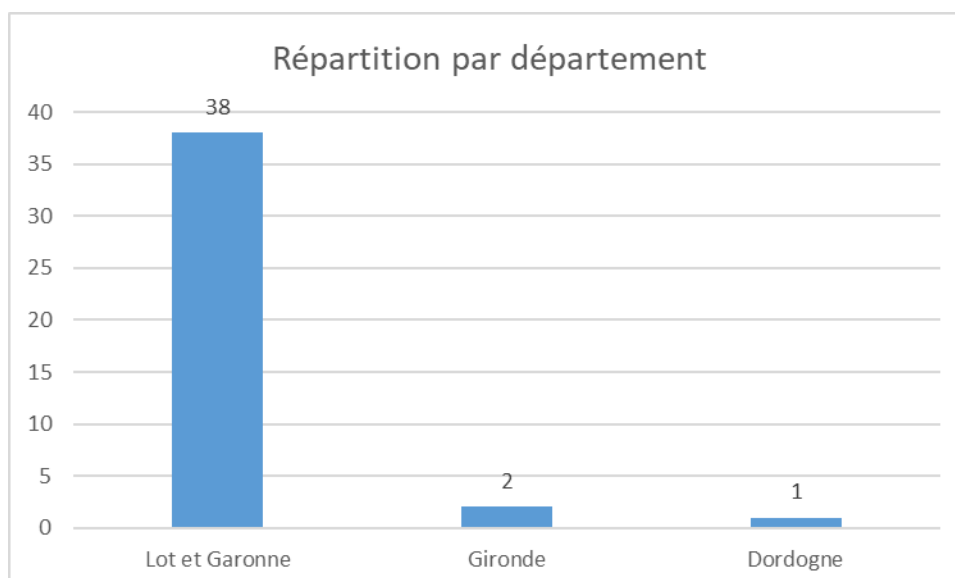
Cette année la promotion est 100 % féminine.

3.1.2 Répartition par âge



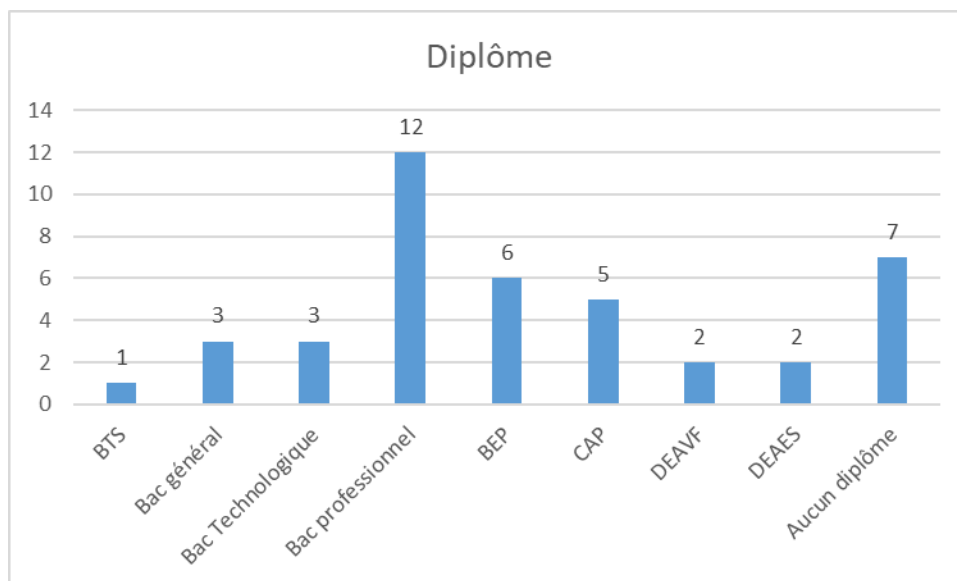
La moyenne d'âge de la promotion est de 32 ans. 18 % ont entre 21 et 25 ans, 21% entre 26 et 35 ans et 29% ont plus de 36 ans.

3.1.3 Répartition selon l'origine géographique



Comme chaque année, la majorité des élèves est issue du territoire Lot et Garonnais, soit au titre de l'année 2022-2023, 92% des élèves.

3.1.4 Répartition selon le niveau d'études



La promotion comporte 30% de baccalauréats professionnels dont 4 ASSP et 3 SAPAT.

3.2 Effectifs des élèves de la promotion 2022-2023

La rentrée a eu lieu le lundi 05 septembre 2022.

La promotion comprend 10 élèves en cursus partiel :

- 4 baccalauréat professionnel ASSP
- 3 baccalauréat professionnel SAPAT
- 1 AVF
- 2 DEAES 2016

Au total, cursus complets et cursus partiels confondus, 11 personnes sont en promotion professionnelle.

Cursus complet	Cursus partiel	TOTAL
31	10	41

3.3 Suivi des élèves au cours de l'année 2021-2022

	Situation	Situation	
	En début d'année	En cours d'année	
	Effectif réel	Départs	Arrivées
Cursus complet	31	2	
Cursus partiel	10	1	

Au total, 3 élèves ont interrompu leur cursus pour des raisons personnelles.

3.4 Résultats des élèves promotion 2022-2023

3.4.1 Résultats des élèves au contrôle continu des connaissances

MODULE	Note basse	Note haute	Moyenne	Nbe élèves En session 2	Elèves avec dettes
1	2.25	16	11.27	6	0
2	5.50	18.25	14.74	2	0
3	2.75	19	11.54	10	3
4	6.75	19	12.75	5	1
5	7	20	13.97	3	1
6	8.25	20	13.54	10	0
7	11	18	14.84	0	0
8	9.25	19	14.70	1	0
9	4.25	17.75	13.30	3	1
10	7	17	13.04	1	1

Il est à noter davantage de rattrapages que les années précédentes, notamment concernant le Module 3 et le Module 6. Pour la première fois, des élèves cumulent plusieurs modules avec des notes inférieures à la moyenne suite à la session 2.

3.4.2 Résultats des élèves au diplôme d'Etat 2023

Jury Promotion	MAI 2023		JUILLET 2023	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis
2022-2023	4	4	34	29

Employabilité des jeunes diplômés à l'issue du DEAS 2023 (enquête septembre 2023)

Nombre de répondants : 32 sur 33 diplômés

Département	Nombre de diplômés	Type de contrat		Type de structure	
		CDD	CDI	Publique	Privée
47	25	15	10	22	3
33	2	1	1	2	0
24	1		1	1	
40	1	1			1
Intérim	3				

Comme les années antérieures, la majorité des diplômés exerce en proximité de territoire, au sein du Lot et Garonne. Sur les 25 diplômés exerçant dans le département, 88% travaillent en établissement public et sont à 60% recrutés en CDD. Ces chiffres sont quasiment identiques à ceux de l'année précédente.

Le CHIC MT a recruté 8 jeunes diplômés, soit 32% des personnes du territoire et 25% des répondants. Ces chiffres sont inférieurs à l'année précédente, compte tenu du nombre de personnes en formation professionnelle adressées par des EHPAD du territoire (Verteuil, Clairac, Miramont, Casteljaloux...)

Cette année, aucun jeune diplômé n'est en poursuite d'études en Institut de Formation en Soins Infirmiers.

3.5 Typologie des stages

La formation en milieu professionnel comprend quatre périodes de stages. Ces périodes peuvent être effectuées dans différentes structures publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.

Total des places par typologie et période de stage

	Stage 1			Stage 2			Stage 3			Stage 4		
	D	O	A	D	O	A	D	O	A	D	O	A
MCO	15	12	11	16	14	11	16	12	7	21	18	16
Handicap	21	21	15	22	22	14	24	23	13	19	17	14
Personnes âgées	16	16	14	14	13	8	12	12	7	12	11	5
TOTAL PLACES	52	49	40	52	49	33	56	47	27	52	46	35

Légende :

- D = places demandées
- O = places obtenues
- A = places affectées

Total des places par typologie et par département

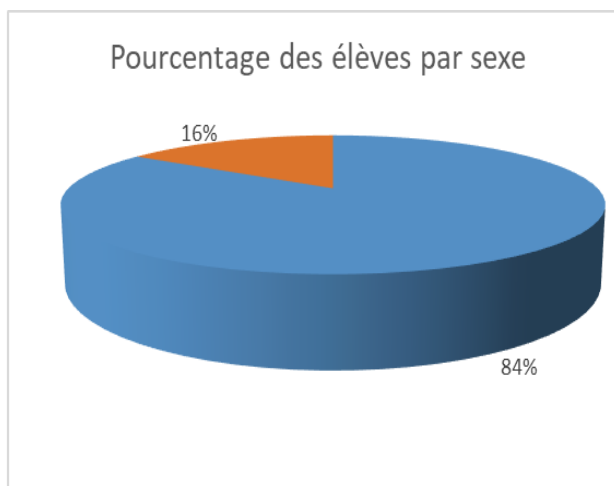
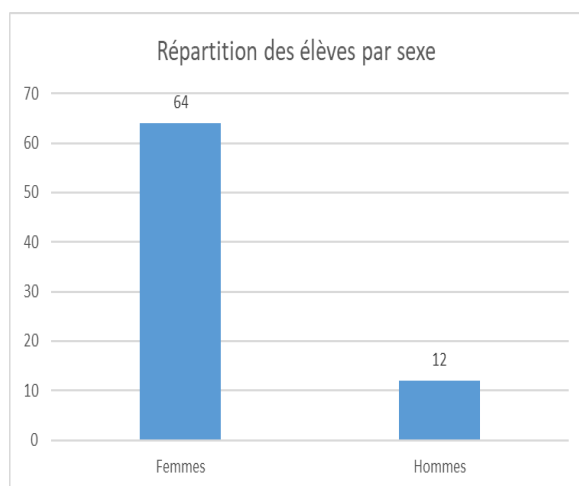
	MCO			Handicap			Personnes Agées		
	D	O	A	D	O	A	D	O	A
47	51	50	42	59	57	42	54	51	35
33	12	7	2	19	17	7	2	1	1
24	4	0	0	1	1	1	0	0	0
Total	67	57	44	79	75	50	56	52	36

4 Etudiants en formation préparant le diplôme d'Etat d'infirmier

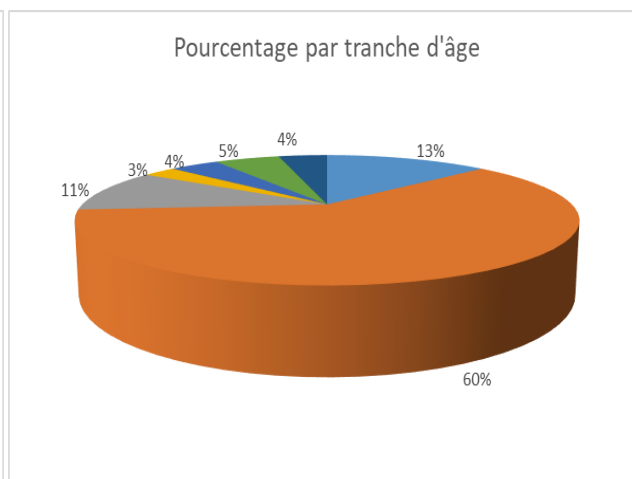
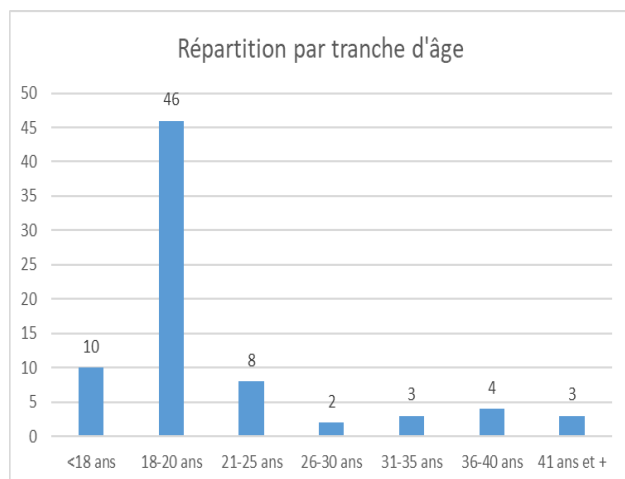
Suite à une augmentation des quotas dans le cadre du Ségur de la Santé, le quota de l'IFSI est porté à 75 étudiants par promotion.

La promotion 2022-2025 compte 76 étudiants dont 12 redoublants et 1 apprenti.

4.1.1 Répartition par sexe



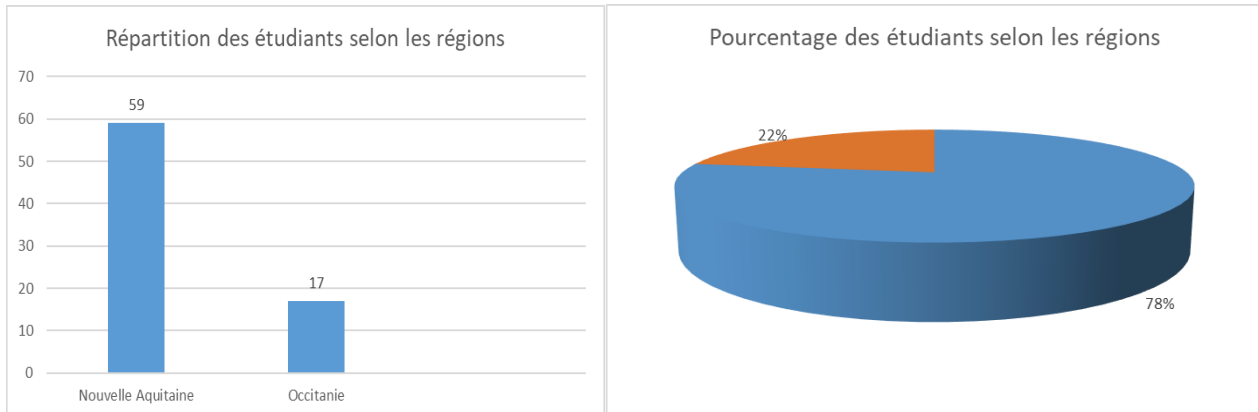
4.1.2 Répartition par âge



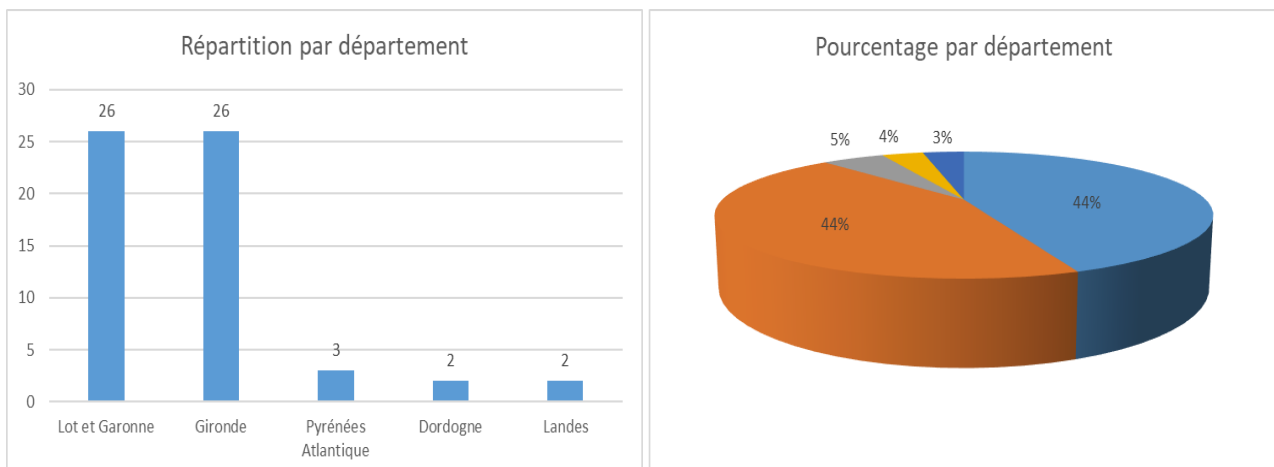
La moyenne d'âge de la promotion est de 23,5 ans, soit quasiment la même moyenne que la promotion précédente.

4.1.3 Répartition selon l'origine géographique

a) Répartition par région

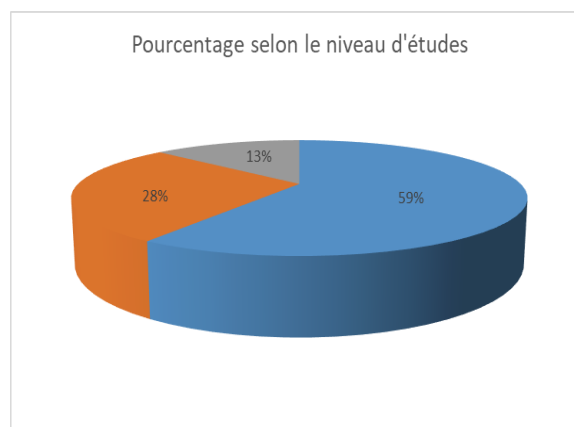
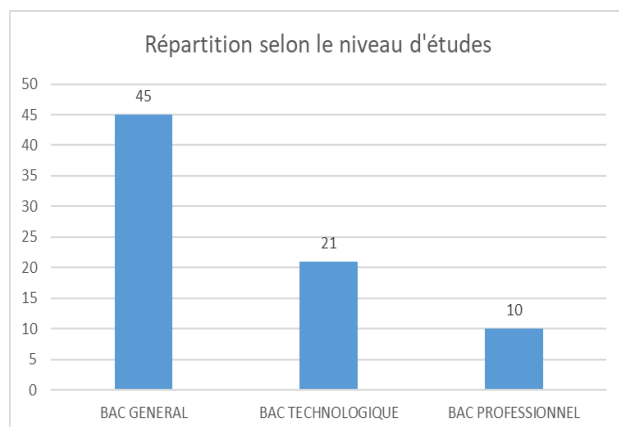


b) Répartition par département au sein de la région Aquitaine



La promotion est marquée par une égalité d'étudiants issus du Lot et Garonne et de la Gironde, l'IFPS étant limitrophe à ce département.

4.1.4 Répartition selon le niveau d'études



Avec la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat, il n'est plus possible de connaître les filières des baccalauréats généraux, les étudiants ayant choisi des options parfois très différentes.

A noter que 2 étudiants ont un BTS (tourisme et horticulture) et 1 étudiant a un niveau Bac +4 (Master 1 Activité Physique Adaptée).

Sur les 10 personnes disposant d'un baccalauréat professionnel, 8 ont un bac ASSP et 2 un bac SAPAT.

Par ailleurs la promotion compte 14 aides-soignants et 2 aides médico-psychologique, tous détenteurs d'un baccalauréat.

4.2 Effectifs des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2022-2023

La rentrée a eu lieu le mercredi 1^{er} septembre 2021.

Promotion	Parcoursup	FPC	Redoublants	Réintégrations Ou Mutations	Compléments de formation	TOTAL
2022-2023 (L1)	51 dont 1 apprenti	13	11	1 (redoublante)		76 Dont 1 apprenti
2021-2024 (L2)	49 issus de L1	7	4	4		57
2020-2023 (L3)	30 Issus de L2	8	8 (6 DEI 03/2023 2 DEI 07/2023)	-	4 (1 DEI 09/2022 3 DEI 12/2022)	42
TOTAL		28	23	5	4	175

L'effectif moyen à la rentrée 2022 est de 171 étudiants (hors complément de formation), soit un ratio de 21.37 étudiants par formateur.

4.3 Suivi des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2022-2023

	Situation En début d'année	Situation En cours d'année		Situation en fin d'année		
	Effectif réel	Départs	Arrivées	Redoublements	Départs	Passage en année supérieure
2022-2025 (L1)	76	12	-	7	4	53
2021-2024 (L2)	57	3	-	11		43
2020-2023 (L3)	42	2	-	7 + 3 compléments		

Promotion 2022-2025 (L1)

- 7 étudiants ont interrompu leur formation au cours du semestre 1 (6 pour un autre projet de formation et 1 pour raison psychologique)
- 1 étudiante a muté à la fin du semestre 1 sur un autre IFSI de la région pour des raisons personnelles
- 2 étudiantes en situation de redoublement ont interrompu leur formation pour faire valoir leur équivalence AS
- 2 étudiantes ont interrompu leur formation au cours du semestre 2 (1 pour un autre projet professionnel et 1 pour raison psychologique)
- 1 étudiante a réalisé une interruption de formation pour maternité
- 3 étudiantes ont réalisé une mutation en fin de L1 (2 pour l'IFSI du CHU de Toulouse et 1 pour Marseille)
- 7 étudiants se retrouvent en situation de redoublement pour des insuffisances théoriques

Promotion 2021-2024 (L2)

- 3 étudiantes ont interrompu leur formation
- 11 étudiants sont en situation de redoublement en fin de L2 pour des insuffisances théoriques notamment en lien avec des enseignements de Licence 1.

Promotion 2020-2023 (L3)

- 2 étudiants ont réalisé une interruption de formation au cours du semestre 5
- 7 étudiants sont en situation de redoublement (6 pour un DEI en mars 2024 et 1 pour un DEI en juillet 2024)
- 3 étudiants sont en situation de complément de formation pour une présentation au DEI de décembre 2023

4.4 Résultats des étudiants en soins infirmiers

4.4.1 Résultats des étudiants en soins infirmiers au contrôle continu des connaissances

Promotion 2022-2025

SEMESTRE 1

A la rentrée universitaire, la promotion compte 76 étudiants.

UE	ECTS	SEMESTRE 1 - SESSION 1				ESI en session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	3	13.10	9	16.50	100%	0
1.3	2	11.80	6.40	16.60	76%	7
2.1	1	8.10	3	15.70	29%	46
2.2	3	9.40	3.60	17.30	35%	44
2.4	2	11	3.50	17.10	70%	18
2.10	2	12.90	4.80	17.40	95%	3
2.11	2	10.50	7.20	15.40	51%	26
3.1	2	12.20	9.80	14.70	85%	10
4.1	2	11.90	6.50	15.60	84%	9
5.1	2	11.20	8.10	14.60	70%	20
6.1	2	11.70	6.30	19	75%	16
6.2	2	18.30	17	20	100%	0

Il est à noter des notes très basses pour les UE 2.1, 2.2 avec un nombre très conséquent d'étudiants devant présenter la session 2. Pour autant les membres de la CAC ont fait le choix de ne pas remonter les notes en session 1.

Par ailleurs, les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS liés au stage de semestre 1 à une étudiante.

Au total, uniquement 11 étudiants valident le semestre 1 en obtenant d'emblée 30 ECTS.

Lors de la session 2, 66 étudiants présentent les partiels

UE	ECTS	SEMESTRE 1 - SESSION 2				ESI en session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	3	13.10	9	16.50	98%	0
1.3	2	11.80	10.75	13.80	100%	0
2.1	1	7.40	4.00	14.80	7%	39
2.2	3	8.65	4.70	14.40	21%	32
2.4	2	10.50	7.95	13.70	67%	6
2.10	2	9.60	7	16.15	25%	3
2.11	2	9.70	6.50	12.25	47%	12
3.1	2	15.60	14.75	16.50	100%	0
4.1	2	13.00	10.25	15.50	100%	0
5.1	2	12.30	11.40	12.90	100%	0
6.1	2	9.84	8.00	11.75	75%	4

A l'issue des rattrapages, 26 étudiants obtiennent 30 ECTS pour le semestre 1 (contre 17 l'année précédente). 2 étudiants sont en difficulté ayant 5 UE de dette.

SEMESTRE 2

UE	ECTS	SEMESTRE 2 - SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	2	10.10	4.25	14.50	63 %	20
1.2	2	11	5.90	16.80	67%	18
2.3	2	10.90	4.90	17.30	56 %	22
2.6	2	11.40	6.80	16.81	65%	21

3.1	1	10.80	1.75	17.70	53%	24
3.2	1	10.30	3	18	47%	28
4.2	1	11.40	4.25	17.75	66 %	21
4.3	1	18	18	18	100%	0
4.4	2	14	0	20	75%	15
4.5	1	14	6	19.50	84 %	9
5.2	2	11	4.50	18.25	58%	25
6.2	2	18	17.00	20.00	100%	0

Par décision de la Commission d'Attribution des Crédits, les ECTS en lien avec l'UE 2.3 S2 sont accordés à 5 étudiants ayant une note à 9.75/20 compte tenu de la complexité des questions de l'UE et le non réajustement des questions par l'universitaire malgré la demande du comité de relecture.

Par ailleurs, les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS du stage de semestre 2 à 5 étudiants.

A l'issue de la session 1, 15 étudiants valident le semestre 2 en obtenant d'emblée 30 ECTS.

Au moment de la session 2, 64 étudiants sont présents

UE	ECTS	SEMESTRE 2 - SESSION 2				ESI session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	2	11.26	7	16	77%	2
1.2	2	9.37	6.65	11.38	44%	10
2.3	2	11.30	9	14.28	77%	5
2.6	2	8.99	5.51	12.06	25%	14
3.1	1	11.94	6	17.75	70%	7
3.2	1	11.22	5	18	63%	8
4.2	1	10.73	5.75	14.25	78%	5

4.4	2	8.86	0	20	43%	8
4.5	1	10.55	7.25	12.38	75%	2
5.2	2	10.57	4.75	18	46%	13

A l'issue de la session 2, 21 étudiants obtiennent 30 ECTS.

Suite à la CAC, 6 étudiants sont en position de redoublement. 1 étudiante se trouve en position de redoublement suite à une non-validation du rattrapage de son stage de semestre 2 au cours de l'été.

Répartition des résultats par niveau à l'issue des semestres 1 et 2

Niveau de validation	Nombre
Etudiants avec 60 ECTS	20
Etudiants avec 30 ECTS en S1	21
Etudiants avec 30 ECTS en S2	43
Etudiants avec dettes de S1	43
Etudiants avec dettes de S2	21
Total ECTS compris entre 30 et 47	7
Total ECTS ≤ 30	0
Total admis en L2	64

Promotion 2021-2024

La promotion compte 57 étudiants à la rentrée de septembre 2022 dont 4 redoublants.

SEMESTRE 3

UE	ECTS	SEMESTRE 3 - SESSION 1				Nombre d'ESI en session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.2	3	13.81	0	18	85%	8 2 groupes
2.5	2	7.33	3.92	15.17	13.2%	46
2.8	2	9.36	4.73	14.54	53 %	25
2.11	1	7.71	3.05	11.40	19%	43
3.2	1	14.62	10	18.5	100%	0
3.3	1	13.39	0	19.25	87%	7
4.2	2	14.60	6	19.25	92.5%	4
4.6	2	13.09	6.75	16.75	94%	3
5.3	4	10.35	6	15.75	66%	19
6.2	2	17.66	13	19.5	100%	1

A l'issue du semestre 3, un seul étudiant obtient 30 ECTS.

Les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS de stage à 2 étudiants.

UE	ECTS	SEMESTRE 3 - SESSION 2				Nombre d'ESI en session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.2	3	12.63	12	13.25	100%	0
2.5	2	10.07	6	13.25	58.7%	20
2.8	2	8.68	5.58	14.03	24%	19

2.11	1	9.41	4.95	14	39.5%	26
3.3	1	14	14	14	100%	0
4.2	2	15.5	15.5	15.5	100%	0
4.6	2	14.92	12.75	17.75	100%	0
5.3	4	11.89	7.25	18.50	68.5%	6
6.2	1	19	19	19	100%	0

A l'issue des résultats du semestre 3, 22 étudiants valident l'ensemble du semestre et 34 étudiants conservent des dettes.

Sur 56 étudiants, 11 sont en position de redoublement de droit.

SYNTHESE RECAPITULATIVE SEMESTRE 3				
Etudiants conservant des dettes à l'issue de la session 2 du Semestre3				
Nombre d'UE	1	2	3	4
Nombre D'ESI	10	7	15	2

SEMESTRE 4

UE	ECTS	SEMESTRE 4 - SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.3	3	13.56	8.50	18	85%	9
2.7	2	11.78	6.36	15.24	81.1%	11
3.4	2	9.13	4.75	13	42.3%	27
3.5	2	13.84	7.75	17	86.8%	5
4.3	2	14.07	9.23	18.48	94.3%	3
4.4	2	12.41	3.25	19.50	66%	18
4.5	1	10.50	4	17.50	58.5%	20

4.6	2	12.4	8	16.50	88.7%	6
5.4	4	16.63	13	19	98.1%	1
6.2	1	14.69	13	16	100%	0

Par décision de la Commission d'Attribution des Crédits, un stage du semestre 4 n'est pas validé.

UE	ECTS	SEMESTRE 4 - 2				ESI session 3
		Moyenne	Note Basse	Note Haute	% réussite	
1.3	3	14.875	14.75	15	89%	1
2.7	2	10.69	8.24	13.69	64%	4
3.4	2	8.91	5.50	14.75	38.5	16
3.5	2	15.25	15.25	15.25	100%	0
4.3	2	13.08	12.67	14.16	100%	0
4.4	2	15.04	1.25	19.38	83%	3
4.5	1	12.16	7.5	15.25	80%	4
4.6	2	10.71	7.3	13	67%	2
5.4	4	17	17	17	100%	1

SYNTHESE RECAPITULATIVE SEMESTRE 4				
Etudiants conservant des dettes à l'issue de la session 2 du Semestre4				
Nombre d'UE	1	2	3	4
Nombre D'ESI	15	2	2	0

Répartition des résultats par niveau à l'issue des semestres 3 et 4

Niveau de validation	Nombre
Etudiants avec 60 ECTS en L2	16
Etudiants avec 30 ECTS en S3	21
Etudiants avec 30 ECTS en S4	35
Etudiants avec dettes de S1 et/ou S2	17
Etudiants avec dettes de S3	36
Etudiants avec dettes de S4	22
Etudiants avec 120 ECTS	16
Etudiants admis en L3	43
Etudiants redoublants	11

Promotion 2020-2023

SEMESTRE 5

45 étudiants ont participé aux évaluations du semestre 5.

UE	ECTS	SEMESTRE 5 – SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
2.6	2	10.16	6.68	14.93	64.86%	13
2.9	2	12.19	8.13	18.50	76.6%	7
2.11	1	10.11	4.91	15.58	44%	19
3.3	2	14.46	8.25	18.25	96.6%	1
4.2	1	10.33	6.25	14.75	60 %	12
4.4	2	14.94	4.75	20	66%	15
4.7	1	10.87	5.25	18.5	73,3%	9
5.5	4	10.87	16.37	4.87	61.29%	12
5.7	2	19.43	18	20	100%	0
6.2	2	14.23	18	11	100%	0

Par décision de la CAC, les ECTS en lien avec le stage du semestre 5 ne sont pas attribués à une étudiante.

UE	ECTS	SEMESTRE 5 - SESSION 2			
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite
2.6	2	10,26	6,11	14.26	61.5%
2.9	2	10.72	8.85	12.15	71%
2.11	1	10.24	4.33	15.11	68.4%
3.3	2	10.75	10.75	10.75	100%
4.2	1	12.41	10.5	14	100%
4.4	2	13.72	3.25	19.75	66.6%
4.7	1	12.56	4	15.5	77.7%
5.5	4	11.63	7.50	14.13	83%

SEMESTRE 6

UE	ECTS	SESSION 1				Nbe d'ESI avec dette
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
3.4	2	12.87	3	17	100%	0
4.8	3	13.03	9	16.25	82.1%	5
5.6	8	13.55	8	18.13	96.4%	1
5.7	1	16	15.50	16.50	100%	0
6.2	1	15.80	14	18	100%	0

Répartition des résultats par niveau à l'issue des semestres 5 et 6

Niveau de validation	Nombre
Etudiants avec 60 ECTS en L3	22
Etudiants avec 30 ECTS en S5	24
Etudiants avec 30 ECTS en S6	28
Etudiants avec dettes de S3 ou S4	4
Etudiants avec dettes de S5	7
Etudiants avec dettes de S6	3
Etudiants avec 180 ECTS	21
Etudiants compléments de formation / redoublants	10

En fin d'année, 10 étudiants n'obtiennent pas les 150 ECTS nécessaires pour être présentés au DEI de juillet 2023

- 3 présentations au jury de décembre 2023
- 6 présentations au jury de mars 2024
- 1 présentation au jury de juillet 2024

En référence à l'Article 35 de l'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié par les arrêtés des 29 décembre 2022 et 3 juillet 2023 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation soit 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.

Ainsi, 24 étudiants ont été présentés devant le jury régional de juillet 2023. Sur ces 24 étudiants, 4 ont obtenus des ECTS du semestre 6 par les membres du jury (UE 4.8 S6).

4.4.2 Résultats des étudiants au diplôme d'Etat d'infirmier

Diplôme d'Etat 2022-2023

Jury Promotion	DECEMBRE 2022		MARS 2023		JUILLET 2023	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de Candidats admis
2019-2022	3	3	3	3	3	3
2020-2023					21	20

Employabilité des jeunes diplômés à l'issue du DEI 2023 (enquête en septembre 2023)

23 répondants sur 23 diplômés

Département	Nombre de diplômés	Type de contrat		Secteur		Intérim
		CDD	CDI	Public	Privé	
47	7	-	7	5	2	1
33	9	1	8	7	2	1
24	1	-	1	1	-	
31	1	-	1	-	1	
Autres (19-81-82)	3	-	3	2	1	

Les jeunes diplômés ont trouvé du travail principalement dans 2 départements :

- 7 jeunes diplômés recrutés en Lot et Garonne sur 23 soit 30% (36% en 2022) dont 2 recrutés par le CHIC MT et 71% en structures publiques

- 9 jeunes diplômés recrutés en Gironde soit 39% (24% en 2022) dont 77% en structures publiques

15 jeunes diplômés exercent dans un établissement public, soit 65% (54% en 2022)

Il est à noter cette année que 20 jeunes diplômés sont recrutés en CDI ou directement stagiaires, soit 86% de la promotion (82% en 2022).

Au total, 15 jeunes diplômés sont recrutés en proximité (47, 33), soit 65%. Ce chiffre est stable sur les 3 dernières années.

Cette année, aucun diplômé ne poursuit ses études sur une spécialisation ou Master.

4.5 Typologie des stages

Au cours de la formation infirmière, quatre types de stages sont prévus, représentatifs de « familles de situations », c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

- Les soins de courte durée (SCD)
- Les soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation (SLD)
- Les soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (SICLV)
- Les soins en santé mentale et en psychiatrie (SMPSY)

Offre de stage formation infirmière

STRUCTURES	SERVICES
CHIC Marmande Tonneins	
Site de Marmande	Chirurgie
	Médecine Interne
	Gynécologie-obstétrique
	Pédiatrie
	Unité de Gériatrie Aigue
	Médecine cardiologique
	BLOC – SSPI
	USC
	Urgences
	Consultations externes
	Chirurgie ambulatoire
	EHPAD 1 ^{er} étage
	EHPAD 2 ^{ème} étage
Site de Tonneins	SSR
	Unité d'Hébergement renforcé
	EHPAD

Centre Hospitalier Sud Gironde	
Site de Langon	Chirurgie
	Chirurgie ambulatoire
	Médecine
	Médecine cardiologique
	HAD
	Urgences
	USC
	Bloc -SSPI
	Consultations externes
Site de La Réole	Médecine/ soins palliatifs/médecine gériatrique
	SSR
	MAS
	CEAP
	FAM 75
	EHPAD
Centre hospitalier Samuel Pozzi Bergerac	Chirurgie orthopédique
	Chirurgie viscérale
	Urgences
	USC polyvalente
	Médecine post-urgences
	Médecine cardiologique
Clinique Esquirol Saint Hilaire Agen	Soins intensifs cardiologiques
	SSR
	Médecine pneumologie
	Soins intensifs cardiologiques
	Chirurgie digestive
	Chirurgie urologique
	Chirurgie orthopédique
	Médecine cardiologique
Centre Hospitalier départemental La Candélie Agen	Psychiatrie secteur Intra-hospitalier
	Psychiatrie secteur Extra-hospitalier
	Gérontopsychiatrie

	Pédopsychiatrie
Centre Hospitalier de Cadillac	Psychiatrie secteur intra-hospitalier
Clinique Sainte Anne Langon	Chirurgie
	Oncologie
	Médecine
Centre Hospitalier de Bazas	Médecine
	EHPAD
	SSR
Clinique Pasteur Bergerac	SSR
	Chirurgie
	HAD
Centre Hospitalier Vauclair (Bergerac et Montpon Ménéstérol)	L'ensemble des services
Fondation John Bost La Force	L'ensemble des pavillons
CH Casteljaloux	SSR
	EHPAD
Hôpital local de Monségur	EHPAD
	Foyer Neujon
Centre Hospitalier Sainte Foy La Grande	SSR
	EHPAD
HAD Marmande	
Centre de soins de La Réole	SSIAD
	Centre de soins infirmiers
L'Adapt Virazeil	
CH Charles Perrens Bordeaux	
CHU de Bordeaux (essentiellement stages de projet professionnel)	
EHPAD EYMET	
EHPAD DOYENNES LANGON	
EHPAD SAINT MACAIRE	
EHPAD DURAS	

EHPAD CANCON	
EHPAD MAS D'AGENAI	
EHPAD ST EXUPERY	
EHPAD MIRAMONT GUYENNE	
EHPAD PRIVE JARDINS D'ELEONORE MONSEGUR	
EHPAD VERTEUIL D'AGENAI	
EHPAD AIGUILLON	
EHPAD STE BAZEILLE	
SSR CAP DE BOSC CAUBEYRES	
Foyer René Bonnet Tonneins	
Education Nationale	
Castelsanté Casteljaloux	
Service de santé au travail (Saint Pardoux)	

5 Sessions de formation continue

Les actions de formation continue sont proposées à un tarif unique de 10 euros de l'heure.

5.1 Formation au tutorat des aides-soignants

La formation est réalisée par une infirmière, formatrice de l'IFAS. Elle se déroule en 4 jours afin de répondre aux exigences du cahier des charges précisé dans l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux. Elle est réalisée en deux fois deux jours espacés d'un intervalle de 3 à 4 semaines.

Public visé: les aides-soignants impliqués dans l'encadrement des élèves aides-soignants en stage : professionnels de proximité et tuteurs.

Titre : « Formation au tutorat aide-soignant »

Objectifs de la formation

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer un dynamique de groupe

Programme

- Présentation du référentiel de formation
- Principe et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences
- Accompagnement pédagogique
- Théories d'apprentissage et les différents paliers
- Evaluation des compétences des élèves
- Construction du projet de stage
- Différents acteurs : leurs rôle et missions
- Apport sur les situations professionnelles apprenantes
- Conduite d'entretiens
- Rédaction des différents rapports
- Création d'outils de suivi
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques interactifs
- Démarche réflexive à partir d'étude de cas et d'un partage d'expériences
- Analyse de pratiques à partir de situations concrètes
- Utilisation du portfolio
- Jeux de rôle

Cette formation n'a pas été mise en œuvre au cours de l'année 2022-2023.

5.2 Formation modulaire à destination des agents de services hospitaliers

Public visé:

- ASHQ des structures sanitaires, sociales et médico-sociales qui souhaitent consolider leurs compétences
- ASHQ des structures sanitaires, sociales et médico-sociales qui souhaitent valoriser leur parcours de formation initiale et continue en vue d'accéder à la certification du diplôme d'Etat d'aide-soignant

Titre : « Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée »

Objectif de la formation :

Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée en tenant compte de ses besoins, de son degré d'autonomie en utilisant des techniques appropriées.

Durée :

10 jours de 7 heures dont 1 jour de retour d'expérience

Programme

La formation est organisée sur 3 sessions : 1 session de 3 jours, 3 sessions de 2 jours consécutifs et 1 journée de retour d'expérience.

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)

RETEX : s'autoévaluer (7h)

Méthodes et moyens pédagogiques

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par les stagiaires et les intervenants</i>
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques (simulation procédurale)
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, matériel de simulation Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateurs expérimentés de l'IFPS (infirmiers) Personnes qualifiées dans le domaine en lien avec le titre de l'intervention (médecin gériatre, kinésithérapeute, aide-soignant, infirmier spécialisé en hygiène hospitalière...)
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Coût pédagogique

800 € par participant / 500 € pour les professionnels du CHIC MT

La formation modulaire à destination des agents de service hospitaliers intitulée « Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée » se veut interactive, permettant le partage d'expériences et l'analyse de cas à partir de situations concrètes vécues par les professionnels dans les services de soins ou à domicile.

Faute de participants, la formation initialement prévue en mai 2023 a dû être annulée.

5.3 Formation au tutorat infirmier

La formation est dispensée sur 4 jours afin de répondre aux exigences du cahier des charges précisé dans l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux. La formation se déroule en deux fois deux jours espacés d'un intervalle de 3 à 4 semaines.

Public visé : tout professionnel de la filière infirmière impliqué dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers (maître de stage, tuteur de stage, infirmier de proximité).

Titre : « Accompagner l'infirmier(e) dans sa mission d'encadrement auprès des étudiants en soins infirmiers »

Objectifs de la formation

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis

- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer un dynamique de groupe

Éléments de contenus

- Evolution du référentiel de formation suite à la réingénierie : finalité, contenu et modalités pratiques
- Principe et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences
- Accompagnement pédagogique
- Théories d'apprentissage et les différents paliers
- Evaluation des compétences des étudiants
- Construction du projet de stage
- Différents acteurs : leurs rôle et missions
- Apport sur les situations professionnelles apprenantes
- Conduite d'entretiens
- Rédaction des différents rapports
- Création d'outils de suivi
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Démarche réflexive à partir d'étude de cas
- Analyse de pratiques
- Utilisation du portfolio
- Jeux de rôle

Cette formation n'a pu être mise en œuvre au titre de l'année 2022-2023

5.4 Formation aux nouveaux actes des aides-soignants

La formation est réalisée sur deux jours. Elle répond au décret n°2021-980 du 23 juillet 2023 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et autres professionnels de santé. Celui-ci introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que peuvent réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

Public visé : aides-soignants diplômés avant 2022

Titre : « Nouveaux actes aides-soignants »

Objectifs de la formation

- ✓ S'approprier les changements réglementaires et organisationnels en lien avec l'Arrêté du 10 juin 2021
- ✓ Utiliser le Portfolio de l'élève aide-soignant et réaliser les évaluations de compétences en stage
- ✓ Réaliser les nouveaux actes aides-soignants enseignés durant les 2 jours de formation

Éléments de contenus

Présentation de la formation :

- Le contexte des réformes
- Modalités d'admission en IFAS
- La formation aide-soignante
- Nouvelles pratiques et nouveaux actes aides-soignants

Atelier 1 : Mesure des paramètres

- Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques et recueil de la saturation en oxygène
- Calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré
- Mesure du périmètre crânien

Atelier 2: Soins médicamenteux

- Lavage oculaire et instillation de collyre
- Application de crème et de pommade

Atelier 3 : Recueil de la glycémie

- Par captation capillaire
- Par lecture instantanée transdermique

Atelier 4 : Soins liés à l'élimination

- Lecture instantanée de données biologiques
- Recueil aseptique des urines
- Renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisé
- Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)

Atelier 5 : Soins liés à la fonction respiratoire

- Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
- Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique

Méthodes et moyens pédagogiques

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par les stagiaires et les intervenants</i>
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques (simulation procédurale)
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, matériel de simulation Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateurs expérimentés de l'IFPS (infirmiers)
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

8 sessions de formation ont été proposées au cours de l'année 2022-2023. Une session a dû être annulée faute de participants.

Numéro de session	Nombre de participants	Recettes
1	6	1000
2	8	1360
3	12	2280
4	13	2420
5	14	2680
6	11	2020
7	9	1800
TOTAL	73	13560 €

5.5 Bilan de la formation continue

INDICATEURS	OUI	NON
Un cahier des charges est établi (plaquette d'information)	OUI	
Les objectifs et le contenu pédagogique sont portés à la connaissance des stagiaires et des financeurs	OUI	
Les objectifs de formation sont formalisés	OUI	
Les moyens et les méthodes pédagogiques mis en œuvre sont en adéquation avec les objectifs définis	OUI	
Une évaluation qualitative et/ou quantitative est réalisée	OUI	

L'intégralité des documents de la formation continue répond aux exigences de la certification QUALIOPI.

6 Activités de recherche

« Sont considérées comme activités de recherche toutes actions et réflexions innovantes visant à améliorer la qualité de la formation et/ou à participer à l'amélioration des pratiques professionnelles ».

6.1 Démarche qualité

Depuis 2013, l'institut est engagé dans la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration de la qualité afin de proposer aux différents bénéficiaires (apprenants, employeurs, citoyens, tutelles...) une formation professionnelle de qualité. L'équipe est mobilisée dans la mise en œuvre d'un

dispositif de formation qui permette de répondre à l'assurance de la conformité de l'organisation pédagogique et atteste du professionnalisme de l'équipe.

Ainsi, cette démarche est un moyen visant à :

- Améliorer les prestations offertes aux apprenants
- Harmoniser les pratiques pédagogiques
- Améliorer l'organisation interne, la coordination des activités, la maîtrise des dysfonctionnements et donc l'efficience
- Favoriser la participation et la responsabilisation de chacun des acteurs
- Faire connaître et reconnaître la formation dispensée, nos compétences par une évaluation objective
- Anticiper la demande des pouvoirs publics dans le domaine de la qualité au niveau des organismes de formation

Pour cela, l'équipe a bénéficié d'un accompagnement par un consultant externe, ce qui a permis entre 2014 et 2015 de réaliser un état des lieux du dispositif de formation et d'identifier les écarts à la norme afin de proposer des axes d'amélioration. Cet état des lieux a été réalisé à partir du référentiel qualité des formations supérieures professionnelles rédigé par l'Ecole Nationale de la Santé Publique (ENSP) en 2006.

Depuis, l'équipe poursuit son investissement grâce au « Référentiel métier de la formation initiale en soins infirmiers » élaboré par l'IFSI de l'Hôpital FOCH qui permet d'obtenir une certification de services de type Qualicert.

En 2019, l'institut a réalisé la formation-action « Démarche qualité de l'organisation administrative », associée à l'achat du logiciel CLASSEO, permettant le passage d'une logique individuelle à une logique collective de classement des documents.

L'équipe est également accompagnée par le responsable qualité du CHIC MT. L'ensemble des documents « Approuvés système qualité » sont mis en ligne sur le serveur du CHIC MT « Blue Medi ».

Ainsi, des procédures sont mises en œuvre : organisation des épreuves de sélection, procédures des diplômes d'Etat, Instances, stages, suivi pédagogique individuel, modules et UE, évaluations, travail de validation du Module 5 et du MFEI...

De plus, des questionnaires de satisfaction sont réalisés auprès des apprenants pour chacun des modules ou semestres, des stages, auprès des intervenants extérieurs ainsi que des employeurs concernant les jeunes embauchés.

A terme, une inscription dans une démarche de certification de services serait une valeur ajoutée au dispositif de formation.

Au cours du premier semestre de l'année 2021, l'institut a été accompagné par le prestataire Effet Conseil pour la préparation à la certification Qualiopi. L'audit de certification a été réalisé les 20 et 21 Septembre 2021 par l'organisme certificateur QUALITIA Certification. L'institut a obtenu la certification sans non-conformité et avec un point fort relatif à l'indicateur 16 en lien avec la prise en compte des apprenants en situation de handicap. L'audit de surveillance intermédiaire a eu lieu le 23 mai 2023 sans aucune non-conformité. L'audit de renouvellement aura lieu au printemps 2024.

A terme, l'objectif de l'institut sera de mettre en concordance le travail déjà réalisé avec le référentiel d'évaluation des formations paramédicales proposé par le Haut Conseil de l'Evaluation

de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) dans le cadre de l'évaluation des formations universitarisées.

6.2 Projet « inter professionnalité »

Dans le cadre du PRS Aquitain et à la demande de l'ARS, le projet inter professionnalité d'une durée de quatre jours mené en partenariat avec l'Association pour le Développement Economique et Social (ADES) a pu reprendre suite à deux années blanches du fait de la crise sanitaire.

Ainsi au titre de l'année 2022-2023, 152 étudiants ont participé au projet (étudiants en soins infirmiers de Semestre 3, moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants). Ils ont travaillé sur 8 thématiques en lien avec les troubles du spectre autistique tels que l'hypo et l'hypersensibilité, les caractéristiques générales des TSA, le dépistage précoce, le vieillissement des parents de jeunes atteints de TSA.... De plus, afin d'enrichir leurs connaissances, le médecin du Centre de Ressources Autisme et le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) avec des témoignages de familles et de patients interviennent.

6.3 Projet simulation en santé

Dans un contexte de travaux au sein de l'institut et de manque de personnel formé à la simulation, les enseignements réalisés les années précédentes par cette méthode pédagogique n'ont pu être effectués.

Seule la simulation procédurale a été utilisée lors des travaux pratiques.

6.4 Projets de santé publique

L'institut de Marmande est particulièrement impliqué dans des projets de santé publique impliquant les apprenants dans des actions de prévention en santé. Pour cela, un travail en collaboration avec l'animatrice en santé publique ainsi que les différents acteurs du CHIC MT est instauré.

1. Octobre Rose, Moi(s) sans tabac, Mars Bleu, journée mondiale de lutte contre l'AVC...
2. Vaccination :
 - Rentrée universitaire : intervention d'un médecin de santé publique sur l'intérêt de la vaccination pour les professionnels de santé et ouverture du carnet de vaccination électronique
 - Vaccination contre la grippe : Intervention d'un médecin de santé publique et de l'animatrice en santé publique sur l'intérêt de cette vaccination puis vaccination des apprenants volontaires. Ceci permet un meilleur taux de vaccination des apprenants
3. Service Sanitaire des étudiants en santé (SSES) : comme les années précédentes, les étudiants ont réalisé des actions de prévention dans les collèges et les lycées avec un accompagnement par l'équipe pédagogique, l'IREPS et la MGEN. Les travaux de restitution des étudiants ont été faits sous le format IMRAD et ont été jugés de grande qualité par les professionnels.

Les posters ont été affichés dans l'institut et un vote pour élire le meilleur d'entre eux a été réalisé.

7 Suivi par l'ARS du bilan annuel pédagogique

7.1 Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'Etat

INDICATEURS	OUI	NON
Les objectifs de formation sont en adéquation avec les objectifs du programme	OUI	
Les objectifs de formation sont formalisés dans le projet pédagogique	OUI	
La planification d'année retraçant l'alternance (période de cours, stages et congés) est présente	OUI	
Les dates de rentrée sont déterminées	OUI	
Le calendrier des épreuves de contrôle continu des connaissances est établi	OUI	
Les disciplines relatives aux enseignements théoriques prévues au programme sont traitées	OUI	
L'organisation des stages est adaptée au programme de formation	OUI	
Les évaluations prévues au programme de formation sont réalisées	OUI	
Une évaluation de la formation est réalisée	OUI	Par formateurs et directrice chaque fin de semestre

7.2 Activité des formateurs permanents

Participation aux différentes instances

PARTICIPATION	Commission d'Attribution des Crédits (CAC)	ICOGL	Section pédagogique	Section disciplinaire	Section Vie Etudiante/élève
Temps consacré par an (en nombre d'heures)	28 h Dont 14 h de préparation	4 h	6h	0	2h

Le temps de coordination

Temps de coordination pédagogique	Réunions pédagogiques et organisationnelles	Séminaire pédagogique
Temps consacré par an (en nombre d'heures)	80 h	40 h

Le temps de suivi pédagogique

Temps de suivi pédagogique par étudiant

Temps de suivi pédagogique consacré par étudiant selon l'année de formation (en nbe d'heures)	Hors stage (guidance de MFE, suivi pédagogique individuel et collectif)	En stage (APP et enseignement clinique)
1 ^{ère} année	21h	14 h
2 ^{ème} année	17 h	14h
3 ^{ème} année	18 h	14h

Temps de suivi pédagogique rapporté par formateur IFSI

Temps de suivi pédagogique par formateur	Hors stage (guidance TFE collective et individuelle, suivi pédagogique collectif et individuel)		En stage (APP et enseignement clinique)
Temps formateur par an (en nbe d'heures)	Individuel	Collectif	63 h
	80 h	21 h	

Temps de suivi pédagogique par élève

Temps de suivi pédagogique consacré par élève (en nbre d'heures)	Hors stage (suivi pédagogique individuel et collectif, API)	En stage (enseignement clinique)
	55h	9h

Temps de suivi pédagogique rapporté par formateur IFAS

Temps de suivi pédagogique par formateur	Hors stage (suivi pédagogique collectif et individuel)		En stage (enseignement clinique)
Temps formateur par an (en nbre d'heures)	Individuel	Collectif	117 h
	51 h	9 h	

8 Gestion de l'institut de formation

8.1 Gestion des Ressources Humaines

8.1.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

Catégories de personnel	Nombre de personnes physiques	Effectif ETP
Direction	1	1
Personnel pédagogique (cadres formateurs permanents)	11	11
Personnel administratif (secrétaires)	3	3
Documentation	Mutualisation sur la Cité de la Formation	
TOTAL	15	15

Après un an de temps partiel thérapeutique, Mme DA ROS a repris le travail à temps plein le 1^{er} juillet 2022.

Un remaniement de l'équipe administrative a eu lieu au cours de l'année 2022-2023 :

- Mme ARDOUIN Sandrine : départ le 31 décembre 2022
- Mme CAPDEVIELLE Florence : départ à la retraite le 28 février 2023
- Mme SIMONET Isabelle : reprise du travail le 1^{er} décembre 2022 à temps partiel thérapeutique après plusieurs mois d'arrêt maladie
- Mme SALLEFRANQUE Elodie : recrutement au 10 octobre 2022 (sur poste de Mme CAPDEVIELLE)
- Mme PAGNOUX Noémie : recrutement au 15 février 2023 (en remplacement de Mme ARDOUIN)

Le secrétariat est organisé de la manière suivante :

- Mme SALLEFRANQUE Elodie : gestion de l'IFSI, budget, instances
- Mme PAGNOUX Noémie : gestion de l'IFAS
- Mme SIMONET : démarche qualité, enquêtes, contrats, missions transversales

Des formateurs sont en arrêt maladie longue durée :

- Mme LEDUC Laurence, formateur IFSI – arrêt maladie depuis le 03 juin 2022
- Mme RIMBAUD Céline, formateur IFSI – arrêt maladie depuis le 04 avril 2022

Suite à des départs et à l'augmentation des quotas à la rentrée de septembre 2022, de nouveaux formateurs ont été recrutés :

- Mme TONINI HELBERT Gaëlle, formatrice IFSI
- Mme POSTIGO Guylaine, formatrice IFSI
- Mr GUILLAY Arnaud, formatrice IFSI
- Mme GOURDON Isabelle, formatrice IFAS

Par ailleurs, Mme CONSTANS Françoise, formatrice sur l'IFAS à temps partiel thérapeutique à la rentrée de septembre 2022 après un arrêt maladie de plusieurs mois, a arrêté son activité à la fin du mois de janvier 2023 dans le cadre d'un départ à la retraite au 1^{er} mai 2023. Suite à une erreur

dans la gestion de son dossier de retraite, elle a repris son activité du 1^{er} mai au 30 septembre 2023.

Un agent d'entretien intervient à raison de 17h30 par semaine, sur la base d'un marché contractualisé avec la société GSF.

8.1.2 Diplômes des formateurs permanents

NOM DE L'AGENT	DIPLOME	ANNEE D'OBTENTION
BOUSQUET Laure	Diplôme de cadre de santé	2009
	Formateur GSU/NRBC	2010
	Master 2 MEEF PIF option Conseil et Intervention en Formation	2020
CARAYON Valérie	DIU de Gériatrie sociale	2013
	Master I en santé publique parcours cadres de santé	2016
	Diplôme de cadre de santé	2016
CONSTANS Françoise	Diplôme d'Etat infirmier	1983
	Certificat de technicien en Programmation Neurolinguistique	1993
	DU Relaxation psychothérapique	2004
	Certificat de compétences de formateur « PSC1 » Brevet national de moniteur de premier secours	2010
	Certificat d'études fondamentales de sophrologie	2019
	Master spécialiste en sophrologie Caycédienne	2021
GRAFFEILLE Sophie	Diplôme d'Etat d'infirmière	2015
	DU d'éthiques médicales	2019
GOURDON Isabelle	Diplôme de cadre de santé	2012
	DU Prise en charge de la douleur	2004
GUILLEY Arnaud	Diplôme de cadre de santé	2007
LABORDE Anne	Diplôme d'Etat d'infirmier	2005
	DU Approches Palliatives	2021

LEDUC Laurence	Diplôme cadre de santé	2009
	Master I Sciences de l'éducation, Ingénierie de la formation	2012
	Formateur AFGSU	2013
LWAMBA Théophile	Attestation d'études d'éthique médicale et de pratique de soins	2002
	Licence en Sciences Sanitaires et Sociales	2002
	Diplôme de cadre de santé	2002
	Formateur GSU	2010
	Master 2 « Stratégie et ingénierie en formation d'adultes »	2012
PERIN Carole	Diplôme Universitaire d'aptitude à la médecine d'urgence	2012
	Diplôme de cadre de santé	2018
POMIER Fabienne	Diplôme de cadre de santé	2018
	Master I Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social – Université de Pau	2018
	DU Hygiène Hospitalière	2009
POSTIGO Guylaine	Diplôme de cadre de santé	2017
	Master 2 Sciences de l'éducation Professionnalisation de la Formation et de l'Accompagnement – université Toulouse	2021
RIMBAUD Céline	Diplôme de cadre de santé	2011
TONINI HELBERT Gaëlle	Diplôme d'Etat d'infirmier	2006
	DIUST Qualification infirmière	2016

8.1.3 Formation continue des personnels

NOM DE L'AGENT	THEME DE LA FORMATION	ORGANISME FORMATEUR	NOMBRE DE JOURNEES PAR AGENT
BOUSQUET Laure	Journées nationales d'échanges sur le service sanitaire en santé	Comité national de pilotage du SSES	2

GRAFFEILLE Sophie	78èmes journées nationales : pour construire demain, accompagnons les transformations en santé. Quels modèles ?	CEFIEC	3
LWAMBA Théophile	78èmes journées nationales : pour construire demain, accompagnons les transformations en santé. Quels modèles ?	CEFIEC	3
POSTIGO Guylaine	Journées nationales d'échanges sur le service sanitaire en santé	Comité national de pilotage du SSES	2
TONINI HELBERT Gaëlle	Journées nationales d'échanges sur le service sanitaire en santé	Comité national de pilotage du SSES	2
TOTAL			12

8.2 Exécution du budget

Cf Annexe I

Répartition des prises en charge des étudiants en soins infirmiers année 2022-2023

Année de Formation	Nombre d'étudiants	Promotion professionnelle	Bourse Conseil Régional	Rémunération Conseil Régional	Pôle Emploi	Contrat Apprentissage
1 ^{ère} Année	76	8	29	1	11	1
2 ^{ème} Année	57	7	20	2	12	0
3 ^{ème} Année	42	5	10	0	6	1

Répartition des prises en charge des élèves aides-soignants année scolaire 2022-2023

Nombre d'élèves	Promotion Promotionnelle	Bourse Conseil Régional	Rémunération Conseil Régional	Subvention Formation initiale	Pôle Emploi
41	11	5	1	7	22

8.3 Ressources logistiques et matérielles

L'institut dispose d'un équipement pédagogique et logistique adapté au regard du nombre d'Apprenants et du projet pédagogique. L'institut possède un logiciel de gestion administrative et pédagogique (Forméis – Epsilon) qui permet d'assurer la traçabilité des informations et activités liées à la formation.

La mise en œuvre au cours du premier semestre 2019 du plan de classement SEO (logiciel Classeo) permet à l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative d'avoir accès à toutes les informations partagées (administration, finances, concours, stages, formation infirmière, formation aide-soignante, formation continue, communication, qualité).

Les enseignements en distanciel sont assurés via l'application de vision conférence TEAMS.

L'institut est doté, pour l'accueil des trois promotions d'étudiants en soins infirmiers et de la promotion des élèves aides-soignants de 3 salles de cours, 6 salles de travaux dirigés et de 4 salles de travaux pratiques aménagées à l'identique d'une chambre d'hôpital. Il a accès sur réservation payante à un amphithéâtre de 250 places situé sur le site même de la Cité de la Formation.

Chaque salle de cours comporte :

- 1 ordinateur portable, un vidéo projecteur et un écran
- 1 tableau numérique
- 1 tableau blanc triptyque
- 1 micro fixe

Chaque salle de travaux dirigés contient un ordinateur et vidéoprojecteur, 1 tableau blanc et 1 tableau papier.

Chaque salle de travaux pratiques est composée d'une paillasse avec évier, lit électrique, mannequin, adaptable, bandeau de lit avec prise de vide pour les apprentissages et prise fictive d'O², chariot de soins, placards de rangement pour le petit matériel d'apprentissage des soins techniques, ainsi que de linge et chariot de tri du linge.

L'institut possède également du matériel plus spécifique :

- 1 mannequin moyenne fidélité
- 6 bras pour perfusions
- 3 sites pour injections sous cutanées
- 2 bassins de cathétérisme urinaire
- 2 systèmes pour aspirations digestives et bronchiques,
- 1 buste pour trachéotomie
- 1 buste permettant de réaliser la désobstruction des voies aériennes
- 2 plastrons pour chambres implantables
- 3 bustes pour chambres implantables
- 2 simulateurs à mobilité réduite
- 2 chariots d'urgence
- 2 lots complets de matériel (mannequin adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, brancard, matériel de ventilation...) permettant d'assurer la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU).

Dans le cadre du développement de la simulation en santé, une salle de travaux pratiques est équipée d'une caméra dôme orientable à 360 degrés.

Une seconde salle est équipée d'un mannequin de simulation moyenne fidélité et du matériel Sim View permettant l'enregistrement des séquences pédagogiques et la retransmission dans l'une des salles de cours.

De plus, l'institut dispose de deux casques de réalité virtuelle permettant la réalisation de jeux sérieux.

Au cours de l'année 2022 – 2023 des travaux d'agrandissement ont eu lieu sur 2 étages permettant ainsi de passer d'une superficie de 1300 m² à une superficie de 2300 m² sur 3 niveaux.

8.4 Modification du projet pédagogique et du règlement intérieur

8.4.1 Modification du projet pédagogique

Le projet pédagogique est présenté aux apprenants le jour de la rentrée.

Il est mis à disposition de l'ensemble des apprenants de l'institut ainsi que tous les documents relatifs à la rentrée sur la plateforme E-Notitia.

Fondé sur une approche humaniste, il privilégie le respect et la responsabilité des différents acteurs.

L'équipe pédagogique est organisée de manière à assurer trois missions :

1. Le suivi de la progression des apprenants. Pour cela, chaque formateur est référent du suivi pédagogique d'un groupe d'apprenants au cours de sa formation
2. Le pilotage et la coordination des enseignements. Chaque formateur IFSI est responsable de plusieurs unités d'enseignement en transversalité sur les trois ans. Les formateurs IFAS sont également responsables de plusieurs modules. La coordination des enseignements théoriques est assurée par un formateur coordonnateur par promotion, la coordination clinique est assurée par un formateur coordonnateur des stages.
3. La liaison entre l'institut et les différents terrains de stage. Chaque formateur est référent de plusieurs terrains de stage et assure la liaison institut - stage en lien avec le coordonnateur des stages.

Dans un dispositif de formation basé sur l'alternance intégrative, un temps fort est accordé aux stages, envisagés dans un parcours qualifiant, ainsi qu'à l'analyse de pratique qui place l'apprenant dans une posture réflexive. Ce dispositif permet à l'apprenant de développer des compétences, construire son identité professionnelle, dans un objectif de professionnalisation.

Au titre de l'année 2022-2023, les modifications du projet pédagogique portent sur :

- L'accompagnement psycho-social avec la mise en place de groupes de parole avec une psychologue afin que les étudiants puissent exprimer librement le vécu de leur formation et les difficultés rencontrées et pouvoir développer des stratégies d'adaptation
- La mise en œuvre du service sanitaire des étudiants en santé
- La mise à jour de l'organigramme, de l'offre de stage ainsi que des ressources pédagogiques et logistiques

8.4.2 Modification du règlement intérieur

Au titre de la rentrée 2022-2023, les modifications du règlement intérieur portent sur :

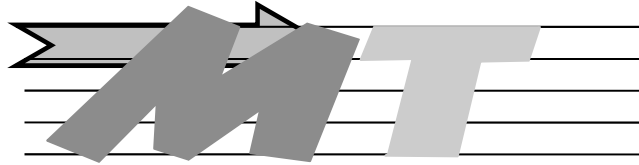
- Les horaires d'ouverture du secrétariat
- Les demandes de mutation

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Outil comptable

ANNEXE I

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL



MARMANDE - TONNEINS

**Rapport de présentation relatif
au compte financier 2022
du compte de résultat annexe "C"
concernant l'IFSI**

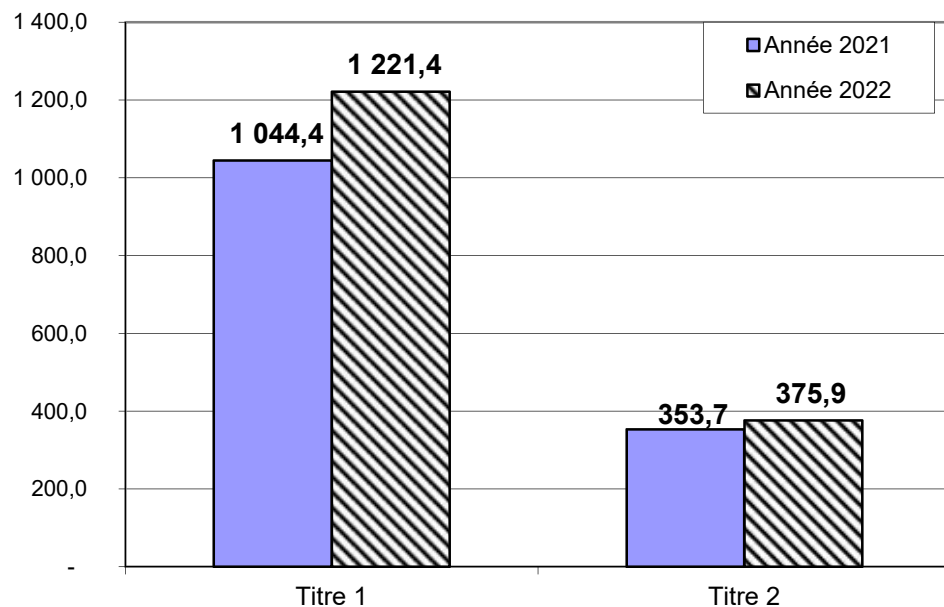
2.5.1 - Les charges du compte de résultat annexe "C"

CPTÉ	LIBELLE	EPRD Initial	D.M.	TOTAL EPRD	REALISE	% des charges
	TITRE 1 : Personnel					
621	Personnel extérieur à l'établissement	11 908,00 €	2 000,00 €	13 908,00 €	11 908,00 €	0,7%
631	Impôts et taxes/rem. (administration des impôts)	64 426,16 €		64 426,16 €	71 511,00 €	4,5%
633	Impôts et taxes autres organismes	24 412,26 €		24 412,26 €	30 112,55 €	1,9%
641	Rémunération du personnel non médical					
6411	Personnel titulaire et stagiaire	588 300,97 €	79 524,66 €	667 825,63 €	667 825,63 €	41,8%
6413	Personnel sous CDI	18 942,41 €	-12 628,27 €	6 314,14 €	919,92 €	0,1%
6415	Personnel sous CDD	54 258,65 €	-14 356,39 €	39 902,26 €	36 500,39 €	2,3%
6451	Charges sociales pers. n/médical	248 301,90 €		248 301,90 €	258 794,34 €	16,2%
6452	Charges sociales pers.médical					
6471	Autres charges sociales-Personnel non médical	8 712,12 €		8 712,12 €	8 909,09 €	0,6%
6486	Indemnités d'enseignement	11 250,00 €		11 250,00 €	5 655,90 €	0,4%
6488	Autres charges diverses de personnel	142 440,00 €		142 440,00 €	129 269,05 €	8,1%
	TOTAL Titre 1	1 172 952,47 €	54 540,00 €	1 227 492,47 €	1 221 405,87 €	76,5%
	TITRE 2 - Autres charges					
6021	Produits pharmaceutiques	109,26 €		109,26 €	227,30 €	0,0%
6022	Petit matériel médical et médico-technique	1 523,84 €		1 523,84 €	740,22 €	0,0%
6023	Alimentation	35,01 €		35,01 €	49,37 €	0,0%
6026	Fournitures consommables	916,73 €		916,73 €	1 119,63 €	0,1%
6061	Fournitures non stockables (eau,électricité...)	19 318,41 €		19 318,41 €	13 602,00 €	0,9%
6062	Fournitures non stockées (fournitures bureau et ateliers)	9 536,30 €		9 536,30 €	9 051,02 €	0,6%
6063	Alimentation non stockable	810,27 €		810,27 €	392,59 €	0,0%
60660	Fournitures médicales	1 522,75 €		1 522,75 €	1 223,93 €	0,1%
6068	Autres achats non stockés				544,24 €	0,0%
613	Locations	65 150,58 €		65 150,58 €	39 763,27 €	2,5%
615	Entretien et réparations, maintenances	16 170,10 €		16 170,10 €	18 561,77 €	1,2%
616	Assurances	5 891,82 €		5 891,82 €	6 628,03 €	0,4%
617	Etudes et recherches				8 630,40 €	0,5%
618	Divers services extérieurs	4 372,75 €		4 372,75 €	1 419,43 €	0,1%
622	Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires				33 359,49 €	2,1%
623	Information, publications	874,35 €		874,35 €	756,00 €	0,0%
6247	Transport collectif du personnel	3 771,06 €		3 771,06 €	3 341,10 €	0,2%
6251	Voyages et déplacements	89 787,28 €	-16 067,05 €	73 720,23 €	59 931,96 €	3,8%
626	Frais postaux et frais de télécommunication				1 131,52 €	0,1%
628	Prestations de service à caractère non médical	109 909,07 €	-8 411,31 €	101 497,76 €	100 073,44 €	6,3%
635	Autres impôts,taxes et versements assimilés	1 382,54 €		1 382,54 €	856,90 €	0,1%
6587	Participation aux frais de stage					
6588	Autres charges diverses de gestion courante	10 540,00 €		10 540,00 €	1 043,47 €	0,1%
672	Charges sur ex.antérieur					
673	Titres annulés sur ex.antérieur				9 008,00 €	0,6%
678	Autres charges exceptionnelles					
681	Dotation aux amortissements et provisions	33 883,54 €		33 883,54 €	64 454,25 €	4,0%
	TOTAL Titre 2	375 505,66 €	-24 478,36 €	351 027,30 €	375 909,33 €	23,5%
	TOTAL GENERAL	1 548 458,13 €	30 061,64 €	1 578 519,77 €	1 597 315,20 €	

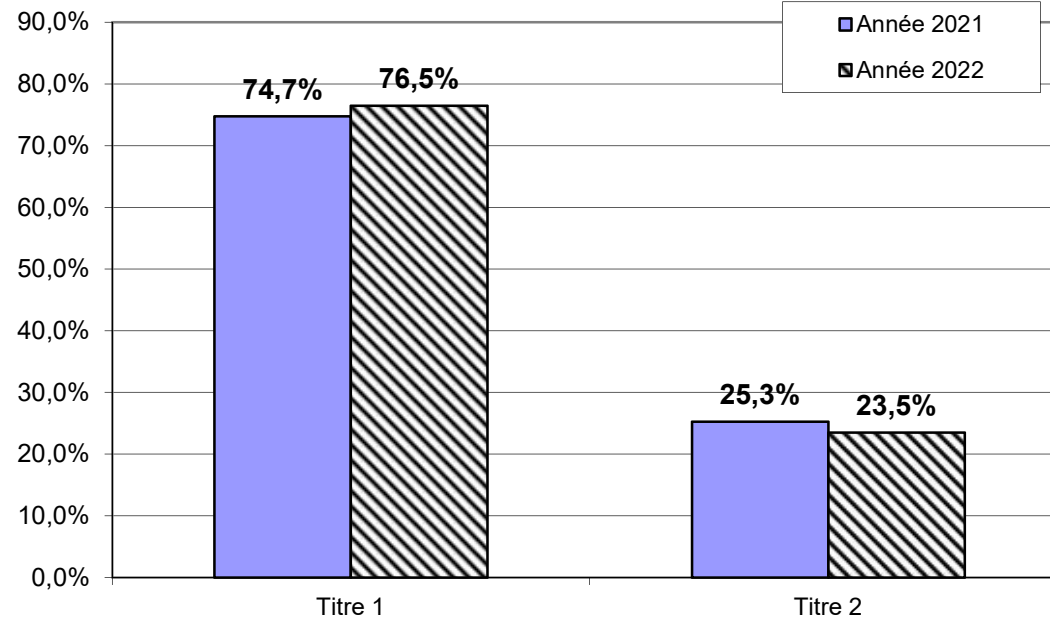
Le tableau ci-après compare les réalisations de l'exercice 2022 aux prévisions de l'EPRD, ainsi qu'aux réalisations de l'exercice 2021.

	INTITULE	Réalisé 2021	EPRD 2022	Réalisé 2022	Différentiel réalisé 2022 / EPRD 2022		Différentiel Réalisé 2022 / 2021	
					Montant	%	Montant	%
Titre 1	Charges de personnel	1 044 418,81 €	1 227 492,47 €	1 221 405,87 €	-6 086,60 €	-0,5%	176 987,06 €	16,9%
Titre 2	Autres charges	353 746,00 €	351 027,30 €	375 909,33 €	24 882,03 €	7,1%	22 163,33 €	6,3%
TOTAL CHARGES DES TITRES 1 A 2		1 398 164,81 €	1 578 519,77 €	1 597 315,20 €	18 795,43 €	1,2%	199 150,39 €	14,2%

Evolution des charges par titres (en milliers d'euros)



Evolution des titres de charges en % du total des charges



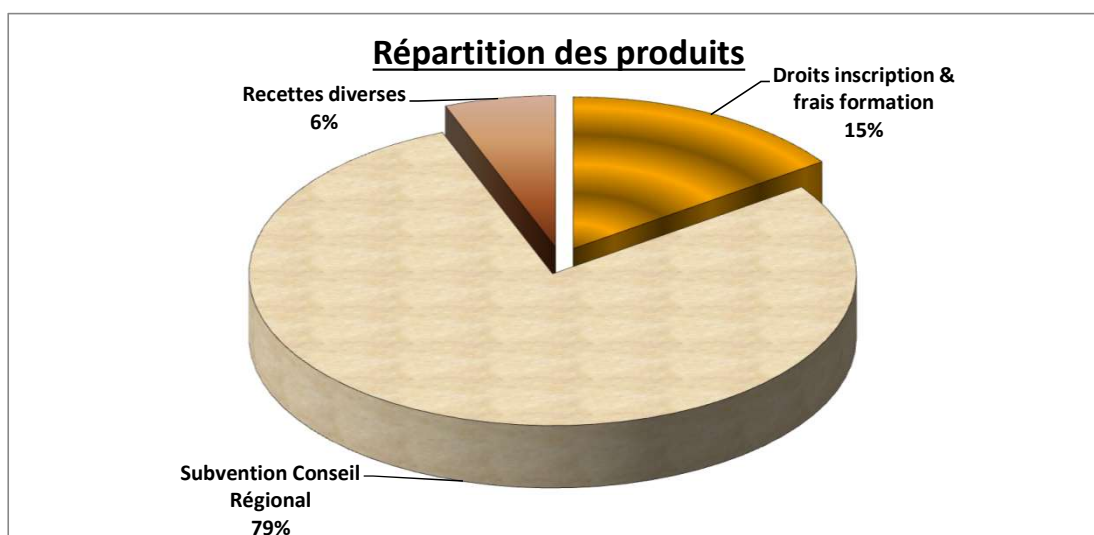
2.5.2 - Les produits du compte de résultat annexe "C"

CPTE	LIBELLE	EPRD Initial	D.M.	TOTAL EPRD	REALISE	% des produits
7061	Droits d'inscription des élèves	37 410,00 €		37 410,00 €	23 510,00 €	1,4%
7063	Remboursement des frais de formation	168 000,00 €		168 000,00 €	226 962,17 €	13,9%
7471	Subvention versée par le Conseil Régional	1 236 190,45 €	54 549,30 €	1 290 739,75 €	1 290 662,75 €	78,8%
Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement		1 441 600,45 €	54 549,30 €	1 496 149,75 €	1 541 134,92 €	94,1%
6419			2 000,00 €	2 000,00 €	3 065,32 €	0,2%
6489	Remboursement autres charges de personnel					
6492	Atténuation de charges portabilité CET		2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,93 €	0,2%
7062	Frais d'inscription aux concours	3 960,00 €		3 960,00 €	3 000,00 €	0,2%
7068	Autres prestations de service					
7084	Mise à disposition de personnel					
7087	Remboursement frais par CRPP	65 051,68 €	-65 051,68 €			
74741	FEH				34,50 €	0,0%
7483	Versement taxe d'apprentissage	8 000,00 €		8 000,00 €		
7488	Autres subventions	9 846,00 €		9 846,00 €		
7541	Formation professionnelle		22 740,00 €	22 740,00 €	22 740,00 €	1,4%
7548	Autres remboursements de frais					
7588	Autres produits divers de gestion					
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion				11 654,68 €	0,7%
772	Produits sur exercices antérieurs				5 432,55 €	0,3%
777	Quote-part des subventions d'investissement	20 000,00 €	13 024,02 €	33 024,02 €	33 024,02 €	2,0%
78151						
78153	Reprise sur provision CET				14 730,50 €	0,9%
78174	Reprise sur provision CET				322,00 €	0,0%
Titre 2 : Autres produits		106 857,68 €	-24 487,66 €	82 370,02 €	96 804,50 €	5,9%
TOTAL		1 548 458,13 €	30 061,64 €	1 578 519,77 €	1 637 939,42 €	

RECETTES

Les recettes comptabilisées correspondent à :

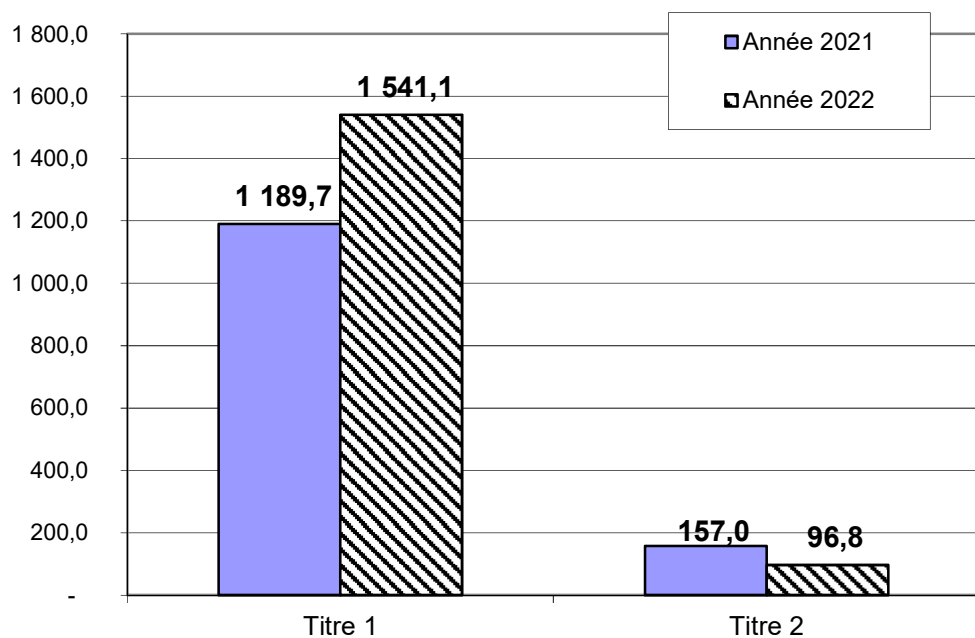
- Des droits d'inscription et des frais formation :	250 472,17 €
- La subvention du Conseil Régional :	1 290 662,75 €
- Des recettes diverses :	96 804,50 €
	<u>1 637 939,42 €</u>



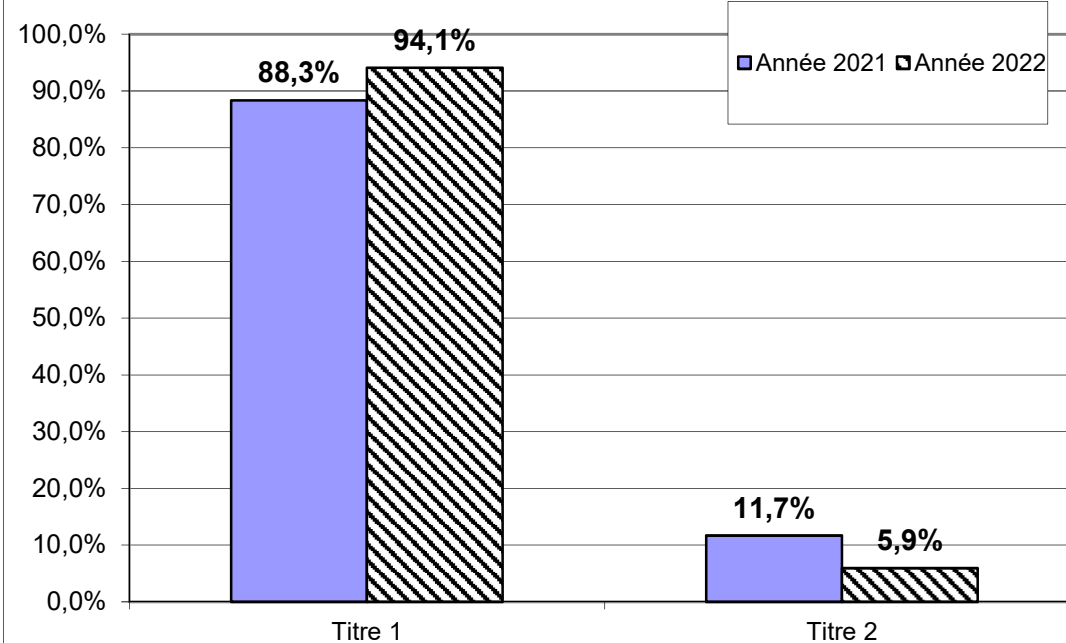
Le tableau ci-après compare les réalisations de l'exercice 2022 aux prévisions de l'EPRD, ainsi qu'aux réalisations de l'exercice 2021.

	INTITULE	Réalisé 2021	EPRD 2022	Réalisé 2022	Différentiel réalisé 2022 / EPRD 2022		Différentiel Réalisé 2022 / 2021	
					Montant	%	Montant	%
Titre 1	Produits relatifs à l'activité d'enseignement	1 189 722,70 €	1 496 149,75 €	1 541 134,92 €	44 985,17 €	3,0%	351 412,22 €	29,5%
Titre 2	Autres produits	157 022,87 €	82 370,02 €	96 804,50 €	14 434,48 €	17,5%	-60 218,37 €	-38,4%
TOTAL PRODUITS DES TITRES 1 A 2		1 346 745,57 €	1 578 519,77 €	1 637 939,42 €	59 419,65 €	3,8%	291 193,85 €	21,6%

Evolution des produits par titres (en milliers d'euros)



Evolution des titres de produits en % du total des produits



2.5.3 - Les résultats du budget annexe "C"

Le résultat de l'exercice 2022 pour le compte de résultat relatif à l'IFSI est déficitaire.

TOTAL des dépenses : 1 597 315,20 €
TOTAL des recettes : 1 637 939,42 €

SOLDE DEFICITAIRE : 40 624,22 €

L'affectation de résultat 2022 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Résultat à affecter	Compte 1105 : Report à nouveau excédentaire IFSI
40 624,22 €	40 624,22 €

Le montant de la réserve de compensation est présenté dans le tableau ci-dessous.

	solde disponible	Reprise ou Affectation 2022	nouveau solde
Compte 106865 : Réserve de compensation	44 390,95 €		<u>44 390,95 €</u>

Annexe :

Extraits du compte financier du CHICMT relatifs

au CRPA de l'IFSI

État A2.c	EXÉCUTION DE L'EPRD SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS
État B2.c	EXÉCUTION DE L'EPRD SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS
État C2.b	RÉSULTATS

COMPTE FINANCIER 2022

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION SYNTHETIQUE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat C0

CHARGES

N° des titres	intitulés	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1	Charges de personnel - Chapitres Limitatifs	673 410,03	54 540,00	0,00	727 950,03	717 153,94	-1,48%
Titre 1	Charges de personnel - Chapitres Evaluatifs	499 542,44	0,00	0,00	499 542,44	504 251,93	0,94%
Titre 2	Autres charges	375 505,66	-24 478,36	0,00	351 027,30	375 909,33	7,09%
TOTAL DES CHARGES HORS REPORT A NOUVEAU		1 548 458,13	30 061,64	0,00	1 578 519,77	1 597 315,20	1,19%
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (002)		0,00	0,00	0,00	0,00		//////////
TOTAL DES CHARGES		1 548 458,13	30 061,64	0,00	1 578 519,77		//////////
EXCEDENT						40 624,22	999.99%

PRODUITS

N° des titres	intitulés	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1	Produits activité d'enseignement	1 441 600,45	54 549,30	0,00	1 496 149,75	1 541 134,92	3,01%
Titre 2	Autres produits	106 857,68	-24 487,66	0,00	82 370,02	96 804,50	17,52%
TOTAL DES PRODUITS HORS REPORT A NOUVEAU		1 548 458,13	30 061,64	0,00	1 578 519,77	1 637 939,42	3,76%
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE (002)		0,00	0,00	0,00	0,00		//////////
TOTAL DES PRODUITS		1 548 458,13	30 061,64	0,00	1 578 519,77		//////////
DEFICIT							0,00%

COMPTE FINANCIER 2022

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1 : Charges de personnel								
621 : Personnel extérieur a l'établissement	11 908,00	2 000,00	0,00	13 908,00	23 816,00	11 908,00	11 908,00	-14,38%
631 : Impôtset taxes sur rem. (adm.imp.)	64 426,16	0,00	0,00	64 426,16	74 707,00	3 196,00	71 511,00	11,00%
633 : Impôtstax verst sur rému aut org	24 412,26	0,00	0,00	24 412,26	31 114,55	1 002,00	30 112,55	23,35%
641 : Rémunération du personnel non médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6411 : Personnel titulaire et stagiaire	588 300,97	79 524,66	0,00	667 825,63	726 324,63	58 499,00	667 825,63	0,00%
6413 : Personnel sous cdi	18 942,41	-12 628,27	0,00	6 314,14	919,92	0,00	919,92	-85,43%
6415 : Personnel sous cdd	54 258,65	-14 356,39	0,00	39 902,26	36 500,39	0,00	36 500,39	-8,53%
642 : Rémunération du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6421 : Praticiens hospitaliers et hospitalo-uni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6422 : Praticiens contractuels renouv de droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6423 : Praticiens à recrutement contractuel san	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2022

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
6425 : Permanences de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6451 : Perselnon médical	248 301,90	0,00	0,00	248 301,90	261 263,34	2 469,00	258 794,34	4,23%
6452 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6471 : Perselnon médical	8 712,12	0,00	0,00	8 712,12	9 425,09	516,00	8 909,09	2,26%
6472 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
648 : Autrescharges de personnel	153 690,00	0,00	0,00	153 690,00	157 357,95	22 433,00	134 924,95	-12,21%
Total Titre n° 1	1 172 952,47	54 540,00	0,00	1 227 492,47	1 321 428,87	100 023,00	1 221 405,87	-0,50%
Titre 2 : Autres charges								
601 : Achts stkés mat prem ou fournit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
602 : Achts stkés autres approv	2 584,84	0,00	0,00	2 584,84	2 136,52	0,00	2 136,52	-17,34%
606 : Achts non stkes matieres et fourniture	31 187,73	0,00	0,00	31 187,73	24 813,78	0,00	24 813,78	-20,44%
607 : Achts de march	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2022

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
603 : Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
61 : Services extérieurs	91 585,25	0,00	0,00	91 585,25	79 543,78	4 540,88	75 002,90	-18,11%
62 : Autres serv extér	204 341,76	-24 478,36	0,00	179 863,40	214 527,10	15 933,59	198 593,51	10,41%
63 : Impôts taxes et verst assimilés	1 382,54	0,00	0,00	1 382,54	856,90	0,00	856,90	-38,02%
65 : Autres charges de gestion courante	10 540,00	0,00	0,00	10 540,00	1 213,47	170,00	1 043,47	-90,10%
66 : Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
67 : Charges exceptionnelles dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	9 008,00	0,00	9 008,00	999,99%
68 : Dot aux amort deprec et aux prov	33 883,54	0,00	0,00	33 883,54	64 454,25	0,00	64 454,25	90,22%
709 : Rrra par établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
71 : Production stockée (ou destockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 2	375 505,66	-24 478,36	0,00	351 027,30	396 553,80	20 644,47	375 909,33	7,09%

COMPTE FINANCIER 2022

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
002 REPORT ANOUEVEAU DEFICITAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00				/////
Total des charges du CRA	1 548 458,13	30 061,64	0,00	1 578 519,77	1 717 982,67	120 667,47	1 597 315,20	1,19%

COMPTE FINANCIER 2022

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat C0

PRODUITS

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Emis	Titres Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1 : Produits activité d'enseignement								
7061 : Droits d'inscription des élèves	37 410,00	0,00	0,00	37 410,00	33 540,00	10 030,00	23 510,00	-37,16%
7063 : Remboursements de formation	168 000,00	0,00	0,00	168 000,00	230 882,17	3 920,00	226 962,17	35,10%
7471 : Subv. versées par Conseil Régional	1 236 190,45	54 549,30	0,00	1 290 739,75	1 569 328,75	278 666,00	1 290 662,75	-0,01%
Total Titre n° 1	1 441 600,45	54 549,30	0,00	1 496 149,75	1 833 750,92	292 616,00	1 541 134,92	3,01%
Titre 2 : Autres produits								
70 : Ventes de produits fabriqués	69 011,68	-65 051,68	0,00	3 960,00	3 000,00	0,00	3 000,00	-24,24%
71 : Production stockée (ou destockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
72 : Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
74 : Subventions exploitations et part.	17 846,00	0,00	0,00	17 846,00	436,11	401,61	34,50	-99,81%
75 : Autres produits de gestion courante	0,00	22 740,00	0,00	22 740,00	22 740,00	0,00	22 740,00	0,00%
76 : Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2022

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat C0

PRODUITS

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Emis	Titres Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
77 : Produitsexceptionnels	20 000,00	13 024,02	0,00	33 024,02	50 111,25	0,00	50 111,25	51,74%
dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée	20 000,00	13 024,02	0,00	33 024,02	33 024,02	0,00	33 024,02	0,00%
78 : Reprisessur amort déprec et prov	0,00	0,00	0,00	0,00	15 052,50	0,00	15 052,50	999,99%
79 : Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
603 : Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
061 : R r r o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
062 : Rembstcharges personnel	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	3 065,32	0,00	3 065,32	53,27%
649 : Atténuade charge portabilité CET	0,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,93	0,00	2 800,93	0,03%
Total Titre n° 2	106 857,68	-24 487,66	0,00	82 370,02	97 206,11	401,61	96 804,50	17,52%
002 REPORT ANOUVEAU EXCEDENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00				//////
Total des produits du CRA	1 548 458,13	30 061,64	0,00	1 578 519,77	1 930 957,03	293 017,61	1 637 939,42	3,76%

Compte de résultat 2022

RESULTATS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00
PRODUCTION VENDUE	253 472,17	261 236,70
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	0,00	0,00
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	1 290 697,25	1 011 376,20
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	15 052,50	8 174,00
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 740,00	37 527,95
TOTAL I	1 581 961,92	1 318 314,85
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	2 136,52	2 213,91
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	0,00	0,00
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	24 813,78	22 719,91
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	285 504,41	268 650,08
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	101 623,55	82 505,60
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	856,90	1 272,69
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	834 304,64	705 365,81
CHARGES SOCIALES	267 703,43	217 303,28
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	44 239,28	37 443,64
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	0,00	1 414,00
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	20 214,97	33 480,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 043,47	11 843,88
TOTAL II	1 582 440,95	1 384 212,80
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-479,03	-65 897,95
PRODUITS FINANCIERS		

Compte de résultat 2022

RESULTATS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT, DÉPRÉC ET PROVIS	0,00	0,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	0,00	0,00
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00
3-RESULTAT COURANT(I-II+III-IV)	-479,03	-65 897,95
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	11 654,68	396,82
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	5 432,55	21,45
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	33 024,02	23 154,69
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	50 111,25	23 572,96
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	0,00	0,00
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	9 008,00	9 094,25
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00
TOTAL VI	9 008,00	9 094,25

État C2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 047002

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.

ETABLISSEMENT : B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

AGEN ETABLISSEMENTS HOSPIT

Compte de résultat 2022

RESULTATS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2022

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	41 103,25	14 478,71
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 632 073,17	1 341 887,81
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 591 448,95	1 393 307,05
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	40 624,22	-51 419,24